



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 24 avril 2025, à 19h30 à la salle du conseil située au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. **AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT AU CONTRAT DE SERVICE POUR LE PAVAGE DU DOMAINE DESPINS**
5. **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA NO 1 A LA CONVENTION D'AIDE FINANCIERE DU PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM)**
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE